

Le projet de renaturation du Puits d'Enfer enfin présenté au public sablais !

Salle comble et ambiance sereine pour écouter la présentation du projet de renaturation du Puits d'Enfer. Le public ravi a enfin compris le projet dans sa totalité, la restauration de la continuité écologique de la falaise à la dune boisée avec suppression du parking du Puits d'Enfer et de toutes les routes . La relocalisation d'une partie de la route du littoral (Du Puits d'Enfer jusqu'à l'anse de la Parée) permet d'éliminer le risque de submersion marine dans cette zone. Quelle différence avec les cinq réunions précédentes où les contre-vérités se sont succédées et où les questions posées par le public sont restées sans réponse. Pour Hugues des Touches, ancien membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel , c'est « un projet rare, exceptionnel sur notre territoire d'une restauration écologique d'un seul tenant de la falaise à la dune boisée et un bénéfice indéniable pour la biodiversité » . Pour Elodie Martinie- Cousty, responsable du réseau Océans, Mers et Littoraux de France Nature Environnement, administratrice du conservatoire du littoral, c'est un projet en phase avec la stratégie du trait de côte mais si le NON l'emporte le conservatoire ne s'engagera pas sur un projet déstructuré. Pour Alain Chabrolle, vice- président de FNE les financements ne seront pas conservés car ils sont attribués par différentes instances qui délibèrent sur un dossier donné en fonction de sa qualité. Pour Yves Le Quellec président de FNE Vendée, il est nécessaire que l'enquête publique s'ouvre afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet.

C'est un projet d'envergure pour notre ville nouvelle, pour notre littoral, mais qui risque d'être enterré pour longtemps si le vote est NON. Pour un espace renaturé sur un site extraordinaire comme le puits d'Enfer aux portes de notre ville, il faut voter OUI pour les générations futures.

